6 - FORMALISATION DU DEVOIR DE CONSEIL

BANQUE POPULAIRE du SUD, distributeur d'assurance, numéro d'immatriculation auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances (ORIAS) : 07 023 534. Vous pouvez vérifier cette information auprès de l'ORIAS dont le siège est situé au 1, rue Jules Lefebvre 75311 PARIS Cedex 09 ou sur son site Internet : www.orias.fr

BANQUE POPULAIRE du SUD, distributeur non indépendant, n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises d'assurance du Groupe BPCE.

Coordonnées de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 9

BANQUE POPULAIRE du SUD appartient au Groupe BPCE et conformément à la réglementation prend toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients. En relation avec les contrats, BANQUE POPULAIRE du SUD perçoit des commissions, c'est-à-dire des rémunérations incluses dans la prime d'assurance, versées par les entreprises d'assurance; et/ou tout autre type de rémunération, y compris tout avantage économique, proposé ou offert en rapport avec le contrat d'assurance.

Conformément à la réglementation, le candidat à l'assurance est informé de l'ensemble des coûts et charges afférents au produit dans les documents contractuels et/ou précontractuels qui lui sont remis ou mis à sa disposition.

Adresses utiles:

La Charte de la Médiation de BANQUE POPULAIRE du SUD peut vous être remise sur simple demande

Pour toute réclamation ou information sont à votre disposition :

- Votre conseiller bancaire habituel, dont les coordonnées figurent sur votre extrait de compte
- Le service en charge des réclamations, à l'adresse du siège social de la BANQUE POPULAIRE du SUD.
- Les coordonnées du médiateur de BANQUE POPULAIRE du SUD sont : Monsieur la Médiateur de la Banque Populaire du Sud 10 Place de la salamandre 30000 Nîmes

6.1 - PRECISIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LE CANDIDAT A L'ASSURANCE :

Afin de pouvoir agir au mieux de vos intérêts et de vous proposer un contrat adapté à votre situation, vos besoins et vos objectifs, nous devons recueillir un certain nombre d'informations. Nous attirons votre attention sur le fait que la fourniture d'informations complètes et sincères de votre part est un préalable à l'obtention d'un service approprié sans préjudice des sanctions qui pourraient accompagner des déclarations fausses ou inexactes. En cas de refus de votre part, nous ne serons pas en mesure de vous proposer les contrats adaptés à votre situation.

Votre situation familiale : Marié (e)

Votre situation professionnelle : Employe de banque

6,2 - AVIS DE CONSEIL:

L'adhésion à l'assurance emprunteur est une sécurité pour vous et votre famille. Elle répond à un double objectif : protéger votre patrimoine en couvrant le risque de décès et protéger votre niveau de vie en couvrant le risque d'incapacité ou invalidité.

Remarques importantes:

Les prestations de l'assureur sont proportionnelles au pourcentage du capital emprunté assuré.

Nous recommandons à minima le choix d'un pourcentage du capital emprunté adapté à la part de votre revenu dans le revenu total du foyer si vous êtes plusieurs emprunteurs.